MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

RÈGLEMENT DE ZONAGE

Annexe " II "
PLAN DE ZONAGE
Feuillet 2 / 2

Type de zone	Vocations dominantes
Résidentielle	
Ra	Résidentielle de faible densité (unifamiliale isolée)
Ra/a	Résidentielle de faible densité en milieu agricole (unifamiliale isolée)
Rb	Résidentielle de moyenne densité (unifamiliale et bifamiliale)
Rc	Résidentielle de haute densité
Rv	Résidentielle de villégiature
Mixte	
M	Mixte (résidentielle et commerciale)
Commerciale	
C	Commerciale
Industrielle	
I	Industrielle
Publique, récréative ou conservation	
P	Publique-institutionnelle
Rec	Récréative
Cons	Conservation
Agricole et/ou forestière	
A	Agricole dynamique
Af/a	Agroforestière (secteur de 5 ha et plus)
Af/b	Agroforestière (secteur de 10 ha et plus)
Af/c	Agroforestière (sans résidence permanente)
Fo	Forestière
ReF	Forestière et récréative

Classe de numérotation	Parties de territoire
0-99	Sud de l'autoroute
100-199	Nord de l'autoroute (incluant l'autoroute)
200-300	Seigneurie de Perthuis

Ra - 1 — Appellation de la zone / Numéro d'identification de la zone

Limite de zone

Zone tampon — Épuration des eaux usées

Limite du périmètre d'urbanisation

Limite de la zone agricole

Prise d'eau potable

Prise d'eau potable

Aire d'alimentation — Aire de protection virologique

Limite de l'aire de protection bactériologique

Zones à risque de mouvements de terrain

Zone à risque élevé — Zone à risque moyen

Zone à risque faible — Zone à risque hypothétique

MRC de PORTNEUF

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage numéro _____

Authentifié le _____ Par: _____

Maire — Secrétaire-trésorier

Révisé le	Règlement numéro

Échelle 1:2 500

Mètre 0 — 50 — 100 — 150 Mètres

Réalisation: MRC de PORTNEUF

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme / Géomatique
Janvier 2012